

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 16 mai 2022 portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Nantes

NOR : EAEA2214482A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment ses articles 42 et 46 ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes ;

Vu l'arrêté du 18 février 2019 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implanté à Nantes et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu le courriel de la CFTC Affaires Etrangères du 26 avril 2022 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Nantes, ainsi que l'indication de leur lieu habituel de travail figurent en annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 8 novembre 2021 portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Nantes est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 16 mai 2022

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation :

La cheffe du bureau du dialogue social
Paquita GEA

Annexe

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Représentantes titulaires

- Mme Carole BARBIER,
(permanente syndicale, Nantes)
- Mme Emmanuelle MERLET,
(FAE/SAEJ/SCEC/EXP, Nantes)

Représentants suppléants

- M. Rémy CORBEAU,
(FAE/SAEJ/SCEC/EXP/E1, Nantes)
- M. Philippe TOULOUT,
(DNUM/PSI/AIG (MAL), Nantes)

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Représentant titulaire

- M. Marc PENARD-FRANC,
(permanent syndical, Nantes)

Représentant suppléant

- M. Ludovic BORG-OLIVIER,
(permanent syndical, Nantes)

Au titre du syndicat CGT-MAE

Représentant titulaire

- M. Alexis GEVREY,
(permanent syndical, Nantes)

Représentant suppléant

- M. Christophe ARNOULT,
(DNUM/IDA/EPI (MAL), Nantes)

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Représentante titulaire

- M. Frédéric BARAT, (permanent syndical,
Nantes)

Représentant suppléant

- Mme Véronique BARBEREAU, (permanente
syndicale, Nantes)

Au titre du syndicat Solidaires Affaires Etrangères

Représentante titulaire

- Mme Florence PIERRES,
(DNUM/IDA/DET (MB) Nantes)

Représentante suppléante

- Mme Florence TREILHAUD,
(FAE/SAEJ/SCEC/ETA/BTM), Nantes)